

FACULTÉ DE DROIT





Faculté de droit Secrétariat - formation Université de Neuchâtel Av. du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch

Vendredi 7 mars 2014

Aula de la Faculté de droit, Av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel

Objectifs

Le 1er janvier 2014, plusieurs modifications substantielles de la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite et du Code des obligations (droit du travail) sont entrées en vigueur. Des spécialistes du domaine présenteront dans le détail aux participants les nouvelles dispositions introduites, qui concernent le droit des sociétés, de la faillite, de l'assainissement des entreprises, et le droit du travail. Ils mettront en lumière les conséquences pratiques de ces changements pour le conseiller juridique, l'entrepreneur et le travailleur. Les participants auront la possibilité de poser des questions durant les pauses prévues à cet effet.

Public-cible

Ce séminaire est ouvert à tous les intéressés, en particulier les juristes, avocats, agents d'affaires, acteurs du risk-management, entrepreneurs, membres de syndicats.

Programme

0		
Dès 13h00	Accueil des participants	
13 h 30	Ouverture de la demi-journée	
13 h 30	Assainissement des entreprises : quelle voie choisir? Professeur Sylvain Marchand, Universités de Neuchâtel et de Genève, avocat	
14 h 15	Aspects formels et matériels du nouveau droit de la faillite et de l'assainissement Professeur Olivier Hari, Université de Neuchâtel, avocat	
15 h 00	Questions	
15 h 15	Pause	
15 h 45	Effets du nouveau droit sur l'activité du commissaire au sursis et du liquidateur Me Vincent Jeanneret, lic. ès sciences commerciales, avocat	
16 h 30	Nouveautés en droit du travail Me José Zilla, avocat et spécialiste FSA en droit du travail	
17 h 15	Questions	
17 h 30	Clôture	

Finance d'inscription

(comprend la documentation ainsi que la pause-café) CHF 180.-Stagiaires et assistants CHF 70.-

Délai d'inscription

1er mars 2014

Lieu

Aula de la Faculté de droit, Av. du1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation Avenue du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel.: 032 / 718 12 22

E-mail:droit.formation@unine.ch

Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit / formation, le cas échéant par E-mail ou en ligne sur www.publications-droit.ch.

Je prendrai part au colloque sur la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la

faillite révisée et m'engage à verse qui me sera adressé :	er la finance d'inscription au moyen du bullet
Nom, Prénom :	
Profession:	
Adresse:	
Code postal et localité :	
Tél. professionnel :	Fax:
E-mail:	

Signature: